



VOIE TECHNOLOGIQUE

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Éducation financière

ENSEIGNEMENT

COMMUN

Une ressource produite dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière en partenariat avec la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public



COMPRENDRE LES CHOIX D'UTILISATION DES REVENUS : LES PROPENSIONS À CONSOMMER ET À ÉPARGNER

SOMMAIRE

<i>Mise en situation des élèves</i>	4
Mission 1 - Introduction aux propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner	4
Mission 2 - L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique	5
Mission 3 - Le taux d'épargne selon les caractéristiques sociodémographiques	5
Mission 4 - Les fluctuations du taux d'épargne dans un contexte de crise	5
Mission 5 - Le comportement des ménages dans un contexte de crise	5
Mission 6 - L'endettement des ménages, ou comment assurer la consommation même si les revenus sont insuffisants	5
<i>Ressources mises à disposition des élèves</i>	6
Document 1 - L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique	6
Document 2 - Taux d'épargne des ménages selon le quintile de RDB/UC entre 2011 et 2017 (en %)	6
Document 3 - Le taux d'épargne selon les caractéristiques sociodémographiques	7
Document 4 - Évolution récente du taux d'épargne des ménages en France	8
Document 5 - Comparaison du taux d'épargne au sein de différents pays	8

Retrouvez éducol sur



Document 6 - Projections macroéconomique à la date du 14 décembre 2020	9
Document 7 - Le taux d'épargne des ménages constaté et estimé (2014-2024)	10
Document 8 - Covid-19 : les effets de la crise sur la consommation et l'épargne des ménages	10
Document 9 - Taux d'endettement des ménages	12
Document 10 - Crise sanitaire et endettement des ménages	12
Document 11 - La procédure de lutte contre le surendettement	12
<i>Consignes et organisation pratique</i>	13
<i>Pour aller plus loin</i>	13
<i>Éléments de réponse</i>	14

Description de la ressource

La séquence proposée participe du traitement du programme et de l'éducation financière des élèves.

Dans cette séquence, le choix opéré est de ne travailler que sur l'épargne et la répartition du revenu, pas sur la notion de patrimoine. L'étude du patrimoine, et notamment de sa répartition, nécessitera une autre séquence pédagogique.

Nous attirons l'attention sur le vocabulaire économique de la partie du programme traitée dans cette séquence. **Les notions et les capacités sont exprimées à la fois sur un plan macro-économique et sur un plan micro-économique. Il s'agit de bien faire attention à la correspondance entre les deux** : ainsi, la notion de taux d'épargne (macro) est à relier à la capacité « calculer et interpréter les propensions moyenne [...] à épargner » (micro). La notion de propension à consommer (micro), pourra être déclinée à un niveau macro.

Indications méthodologiques

Le programme fournit une liste précise des notions à aborder. L'apprentissage des définitions de notions par les élèves doit autant que possible être relié à la réalité : les élèves utilisent les notions et les mécanismes économiques à l'occasion d'analyses de situations réelles ou de données de formes et de natures variées (séries statistiques, graphiques, cartes, etc.). Les débats qui animent les économistes et la société dans son ensemble sont traités plus particulièrement en classe terminale à travers les quatre grands thèmes étudiés. Dans le cadre de cette séquence, l'élève doit développer les capacités suivantes :

- rechercher une information ou des statistiques pertinentes dans des documents fiables (lire et comprendre le document quelle qu'en soit la forme, trier, classer et valider les informations);
- synthétiser les informations prélevées;
- développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances.

Mots-clés

Propensions; déterminants; consommation; épargne.

Référence au programme

Programme d'économie de première STMG.

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

III.1 L'arbitrage entre consommation et épargne.

Contexte et finalités : Le revenu disponible des ménages est réparti entre consommation et épargne. Les variables économiques, sociales et démographiques affectent cet arbitrage.

Objectifs

Comme pour d'autres séquences reposant sur le programme d'économie de première STMG, les objectifs pédagogiques présentent une dimension calculatoire avec une familiarisation aux chiffres afin de préparer l'élève aux usages de l'apprentissage de l'économie dans l'enseignement supérieur.

Objectif 1 : la maîtrise du calcul de pourcentages et de taux d'évolution est indispensable à la réussite en STMG.

Objectif 2 : la lecture de tableaux de chiffres et d'utilisation de statistiques. Les élèves doivent être entraînés à manier les données. Les professeurs privilégient les sources authentiques, telles que celles issues de l'Insee et de la Banque de France, ou celles exploitées par la Finance pour tous.

Objectif 3 : la compréhension de l'impact des revenus sur l'épargne des ménages.

Connaissances

Notions principales : la propension à consommer ; le taux d'épargne.

Notion connexe : les déterminants de l'épargne.

Capacités

L'élève est capable de :

- calculer et interpréter les propensions moyenne et marginale à consommer et à épargner ;
- interpréter un tableau statistique de répartition du revenu.

Cette séquence permet également à l'élève d'identifier les déterminants de l'épargne.

Place dans la progression

Nous recommandons de commencer le thème 3 par l'étude de l'épargne plutôt que par la consommation. Ainsi la présente séquence peut être la séquence d'entrée dans le thème 3. Les prérequis notionnels sont normalement traités dans le point II.3 (la dynamique de la répartition des revenus) du thème 2 : notions de revenus, d'origine des revenus, de prélèvements obligatoires et in fine de revenu disponible. Des prérequis méthodologiques sont également nécessaires. La familiarisation avec les données statistiques (voir séquence sur le PIB et la comptabilité nationale à propos du thème 2) est confortée par l'étude de cette séquence.

La séquence présentée est praticable en deux heures (une ou deux séances selon l'organisation de la classe). Elle se présente sous trois étapes successives dont l'ordonnement est à respecter. Le recours à la calculatrice est nécessaire.

Mise en situation des élèves

Mission 1 - Introduction aux propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner

Imen et Patrick forment un ménage qui gagnait en 2010, 25 000 euros par an. Sur ces 25 000 euros, ils en consommaient 22 500 et en épargnaient 2 500.

Aujourd'hui ils gagnent 50 000 euros par an. Ils consomment 40 000 euros et en épargnent 10 000.

Aide aux calculs

- Taux d'épargne ou propension moyenne à épargner = $(\text{Montant épargné} / \text{Revenu disponible}) \times 100$
- Taux de consommation ou propension moyenne à consommer = $(\text{Montant consommé} / \text{Revenu disponible}) \times 100$
- Propension marginale à épargner = $(\text{Variation du montant épargné sur une période } N / \text{Variation du revenu disponible sur une période } N) \times 100$
- Propension marginale à consommer = $(\text{Variation du montant consommé sur une période } N / \text{Variation du revenu disponible sur une période } N) \times 100$

Le plus du professeur

Les termes à employer doivent respecter la différence des champs sémantiques de la micro-économie et de la macro-économie.

Le « taux d'épargne » relève du domaine de la macro-économie ; la « propension moyenne à épargner » de la micro-économie (idem pour la propension et le taux de consommation). L'utilisation de l'un ou de l'autre des termes doit être fonction du niveau de réflexion (selon qu'on étudie les données concernant un pays, un secteur institutionnel ou un individu, un ménage).

Par abus de langage, on parle de « propension à consommer » et de « taux d'épargne » quel que soit le niveau de réflexion.

À partir des données sur Imen et Patrick :

- Calculer :
 1. La propension moyenne à épargner du ménage en 2010.
 2. La propension moyenne à épargner du ménage aujourd'hui.
 3. La propension moyenne à consommer du ménage en 2010.
 4. La propension moyenne à consommer du ménage aujourd'hui.
 5. La propension marginale à épargner du ménage entre 2010 et aujourd'hui.
 6. La propension marginale à consommer du ménage entre 2010 et aujourd'hui.
- Définir :
 7. Les propensions moyennes à épargner et à consommer.
 8. Les propensions marginales à épargner et à consommer.
- Déterminer l'impact de la hausse du revenu sur le comportement d'épargne.

Mission 2 - L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique

À partir du document 1 :

- Calculer le taux d'épargne pour chaque quintile.
- Comparer les taux d'épargne des cinq quintiles et montrer si l'arbitrage consommation épargne dépend du revenu.

Mission 3 - Le taux d'épargne selon les caractéristiques sociodémographiques

À partir du document 3 :

- Compléter les deux tableaux en calculant les taux d'épargne.
- En déduire qu'il existe d'autres facteurs que le revenu qui déterminent l'arbitrage consommation-épargne dans le partage du revenu.

Mission 4 - Les fluctuations du taux d'épargne dans un contexte de crise

À partir des documents 4, 5, 6 et 7 :

- Préciser les facteurs qui expliquent les fluctuations fortes du taux d'épargne des ménages depuis mars 2020.
- Expliciter le court paragraphe suivant : « En 2022 et 2023, deux facteurs, outre le revenu, détermineraient le profil de la consommation : d'une part la possible constitution d'une épargne de précaution dans un environnement toujours dégradé sur le marché du travail ; d'autre part l'ampleur de la consommation du surplus d'épargne constitué en 2020 et 2021. Ces facteurs joueront en sens opposé [...] »
- Hors contexte de crise sanitaire, et en s'appuyant sur le graphique 9, préciser la part du revenu disponible affectée à l'épargne. Indiquer les usages auxquels cette épargne est susceptible d'être destinée.
- Comparer les évolutions des taux d'épargne entre les différents pays.

Mission 5 - Le comportement des ménages dans un contexte de crise

À partir du document 8 :

- Repérer les différents choix effectués par les ménages (selon qu'ils sont ou non aisés) pendant la crise.
- Identifier les raisons de ces choix.
- Formuler des explications quant à l'impact de la crise sanitaire sur le comportement des ménages.

Mission 6 - L'endettement des ménages, ou comment assurer la consommation même si les revenus sont insuffisants

À partir des documents 9, 10 et 11 :

- Expliquer le rôle de l'endettement des ménages.
- Expliquer par un raisonnement économique pourquoi la crise peut provoquer un risque de surendettement des ménages.

Ressources mises à disposition des élèves

Document 1 - L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible brut	21 919	31 406	39 822	50 424	82 846	45 283
Dépense de consommation	21 258	29 571	35 113	43 665	58 134	37 548
Épargne brute	661	1 835	4 709	6 759	24 712	7 735
Taux d'épargne (en %)						

Source : Données 2011, INSEE 2017

Note de lecture : Q1 représente les 20% des ménages les plus pauvres, Q2, les 20% suivants, jusqu'à Q5 qui représente les 20% des ménages les plus aisés.

Document 2 - Taux d'épargne des ménages selon le quintile de RDB/UC entre 2011 et 2017 (en %)

	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	Ensemble
2011	- 3,03	2,18	8,03	9,00	33,73	16,93
2012	- 0,88	2,56	7,00	9,55	33,70	16,99
2013	0,30	3,09	6,51	9,47	30,78	15,62
2014	- 0,61	3,37	7,38	10,28	30,88	16,01
2015	- 1,61	1,99	6,56	10,45	30,53	15,51
2016	3,32	3,51	10,01	9,90	28,13	15,53
2017	2,71	4,99	9,65	11,23	28,37	15,92

Champ : France, ménages ordinaires.

Sources : [Insee](http://insee.fr), comptes nationaux, base 2014; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2011-2017; enquêtes Budget de famille 2011 et 2017.

Retrouvez éducol sur



Document 3 - Le taux d'épargne selon les caractéristiques sociodémographiques

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble ménages ordinaires
Revenu disponible brut	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283
Dépense de consommation	29 198	42 412	44 774	41 422	38 446	27 086	37 548
Épargne brute	902	5 736	11 307	13 553	4 884	6 418	7 735
Taux d'épargne (en %)							

Source : Données 2011, INSEE 2017

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble actifs	Ensemble retraités	Autres inactifs	Ensemble MÉNAGES ordinaires
Revenu disponible brut	50 441	86 827	75 775	52 120	37 930	41 101	54 233	33 178	25 890	45 283
Dépense de consommation	39 370	55 423	59 358	44 724	33 796	34 011	43 377	30 896	20 372	37 548
Épargne brute	11 071	31 405	16 418	7 396	4 133	7 090	10 856	2 282	5 518	7 735
Taux d'épargne (en %)										

Source : Données 2011, INSEE 2017

Retrouvez éducol sur



Document 4 - Évolution récente du taux d'épargne des ménages en France

En lien avec la crise sanitaire et les mesures de confinement, le taux d'épargne financière bondit en zone euro, de 5,3% à 8,4%, et notamment en France (de 6,4% à 9,9%). Il progresse également significativement au Royaume-Uni et aux États-Unis.

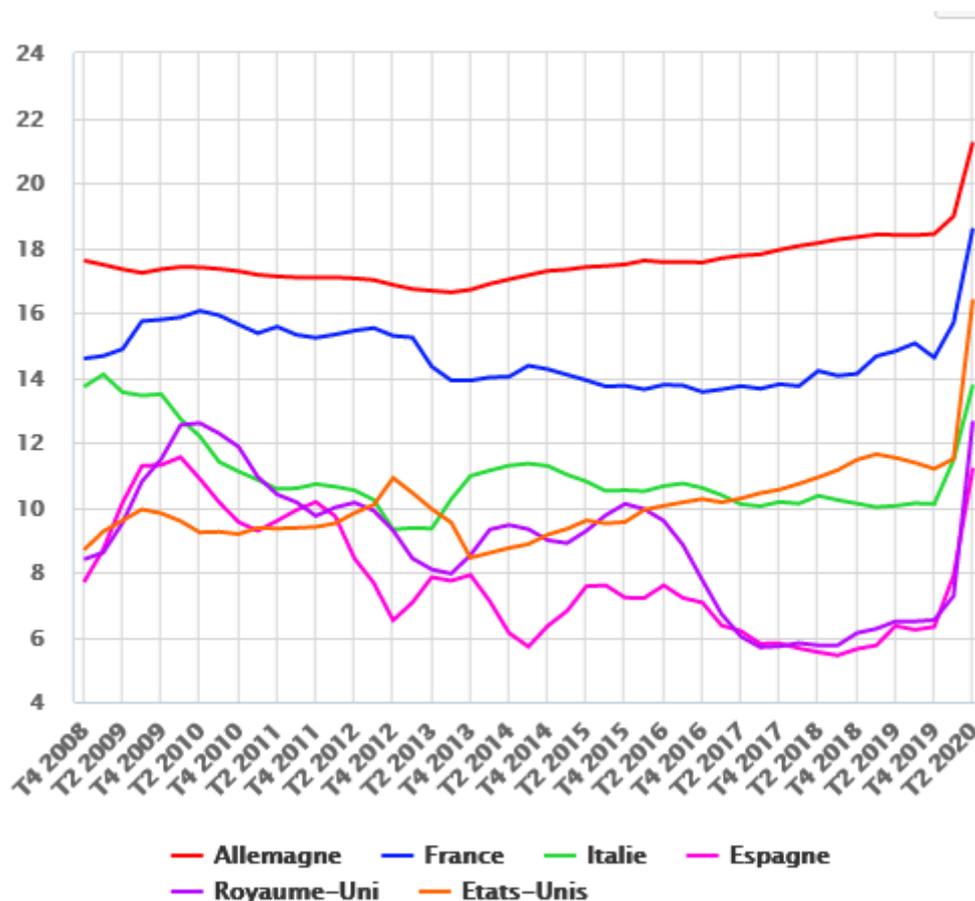
Ratios en % du RDB, en France (a)

	T4 2019	T1 2020	T2 2020
Ménages et ISBLSM			
Taux d'épargne	14,8	15,7	18,6
Taux d'épargne financière	5,3	6,4	9,9

Source : [Banque de France](#) – Statistiques – Épargne et comptes nationaux financiers

(a) Source : EUROSTAT, lissage sur 4 trimestres; pour mémoire, le taux d'épargne des ménages hors ISBLSM est de 26,7 % au T2 tel que publié par l'INSEE le 30/10/2020

Document 5 - Comparaison du taux d'épargne au sein de différents pays



Retrouvez éducol sur



Source : Banque de France – Statistiques - [Épargne des ménages](#)

Document 6 - Projections macroéconomique à la date du 14 décembre 2020

Le contexte sanitaire continuerait de limiter un peu la consommation des ménages en 2021 avant qu'elle ne progresse très fortement en 2022, au fil aussi de l'évolution du taux d'épargne. Après un très net rebond au troisième trimestre 2020, la consommation des ménages devrait être, très vraisemblablement, de nouveau fortement restreinte par le couvre-feu de mi-octobre puis surtout par le confinement fin octobre. Elle s'établirait ainsi au quatrième trimestre 2020 à un niveau inférieur de 10% à celui du quatrième trimestre 2019. Cette dégradation de la consommation des ménages serait moindre que lors du premier confinement (- 17% au deuxième trimestre en écart à la situation d'avant-crise). Elle serait néanmoins cette fois-ci plus marquée que celle du PIB (cf. graphique 8) car le deuxième confinement, beaucoup plus qu'au printemps, pèse surtout sur le commerce et les services à destination des ménages. Cette réduction contrainte de la consommation des ménages se traduirait, comme au printemps 2020, par un nouveau pic de taux d'épargne au quatrième trimestre 2020 (cf. graphique 9). Fin 2020, le surplus d'épargne financière, en écart à un scénario tendanciel, serait de l'ordre de 130 milliards d'euros. Au cours de l'année 2021, la reprise de la consommation des ménages serait étroitement liée aux conditions sanitaires. Leur amélioration progressive permettrait une nette remontée des dépenses des ménages, en particulier à partir de la fin de l'année. En miroir, leur taux d'épargne baisserait progressivement, même s'il demeurerait toujours en fin d'année au-dessus de son niveau d'avant-crise (cf. graphique 9).

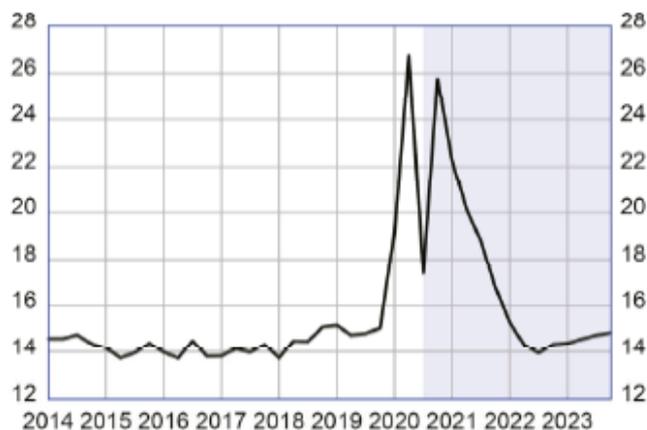
En 2022 et 2023, avec la mise en place effective de vaccins, deux facteurs, outre le revenu, détermineraient le profil de la consommation : d'une part la possible constitution d'une épargne de précaution dans un environnement toujours dégradé sur le marché du travail ; d'autre part l'ampleur de la consommation du surplus d'épargne constitué en 2020 et 2021. Ces facteurs joueront en sens opposé, et nous retenons ici l'hypothèse que le taux d'épargne des ménages pourrait baisser, temporairement et assez nettement en 2022, avant de remonter, fin 2023, à un niveau plus proche de celui qui prévalait fin 2019. Ceci conduirait transitoirement à un surcroît de consommation en 2022, facteur important de la forte progression du PIB, avant que la consommation des ménages ne retrouve une tendance plus conforme à celle du PIB en 2023 (cf. graphique 8). L'évolution du comportement d'épargne des ménages constitue donc un aléa majeur de cette projection.

Source : Banque de France – Économie- [Projections macroéconomiques France](#)

Document 7 - Le taux d'épargne des ménages constaté et estimé¹ (2014-2024)

Graphique 9 : Taux d'épargne des ménages

(en % du revenu disponible brut)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleuté.

Document 8 - Covid-19 : les effets de la crise sur la consommation et l'épargne des ménages

Selon une étude du Conseil d'analyse économique, les ménages les plus modestes sont financièrement les plus exposés à une seconde vague de l'épidémie. Comment les Français ont-ils épargné et consommé entre mars et août 2020, soit pendant les six mois de crise sanitaire ? C'est à cette question que s'efforce de répondre l'étude du Conseil d'analyse économique, organisme public rattaché au Premier Ministre. Consommation et épargne ont enregistré des dynamiques très contrastées durant la période considérée. **Si l'épargne a été largement accumulée par les plus favorisés, les plus fragiles eux ont accru leur endettement.** [...] L'étude utilise pour la première fois des données bancaires, anonymisées, communiquées par le Groupement des cartes bancaires et Crédit Mutuel Alliance Fédérale, à la fois sur les dépenses des ménages (achats par cartes bancaires, retraits d'espèces, chèques, prélèvements) et sur les soldes des comptes (compte courant, compte d'épargne, compte titre, assurance-vie, crédits).

Retrouvez éducol sur



Le rebond de la consommation ne compense pas la perte liée au confinement

L'étude montre que **la consommation des ménages a rebondi rapidement à partir du déconfinement**, retrouvant un niveau de consommation « normal », et même une légère augmentation de 0,7% en terme annualisé lors de la semaine suivant la fin du confinement. Mais elle montre surtout que ce rebond de la consommation ne compense « pas du tout » la perte de consommation liée au confinement, entre mars et août. Il y aurait même un **léger essoufflement de la consommation en septembre**.

C'est ce qui expose actuellement beaucoup d'entreprises à un risque de défaillance : il y a non seulement un risque de liquidité, mais aussi de solvabilité.

C'est notamment le cas pour le secteur des restaurants, des entreprises du spectacle et de la culture, qui ne bénéficie pas depuis le déconfinement du rattrapage de consommation dont a bénéficié en juillet et août le secteur des biens durables (automobile, informatique, équipement du ménage), après la forte chute durant le confinement.

Le surcroît très élevé d'épargne enregistre des mouvements contrastés

La période de confinement a enregistré une très forte accumulation d'épargne. Le Conseil d'analyse économique évalue à **au moins 50 milliards d'euros ce surcroît d'épargne récolté à fin août**.

Mais le CAE observe que cette forte dynamique de l'épargne traduit aussi des mouvements très contrastés entre les différents supports d'épargne.

Ainsi l'augmentation d'épargne concerne surtout l'augmentation des soldes des comptes courants, puis des comptes d'épargne et par une diminution de l'endettement, en revanche, l'assurance-vie est en net recul.

Plus les personnes sont aisées, plus leur consommation a baissé

Pendant le confinement, **l'épargne accumulée a été principalement le fait des ménages les plus aisés** (les 9^e et 10^e déciles soit respectivement 3 252 et 4 826 euros de dépenses par mois). Sur les 50 milliards d'euros de surplus (fin août), les ménages les plus aisés ont épargné 32 milliards d'euros : c'est-à-dire que **70% du surcroît d'épargne a été réalisé par 20 % des ménages**.

En fin de période de confinement, **les ménages les plus aisés ont ainsi épargné très au-dessus de la normale et baissé leur endettement**.

En revanche, **les ménages les plus modestes** (1^{er} décile soit une dépense de consommation maximale de 246 euros par mois) ont épargné très en dessous de la normale, **réduit leur consommation, voire accru leur endettement**. Un rebond est toutefois intervenu durant l'été.

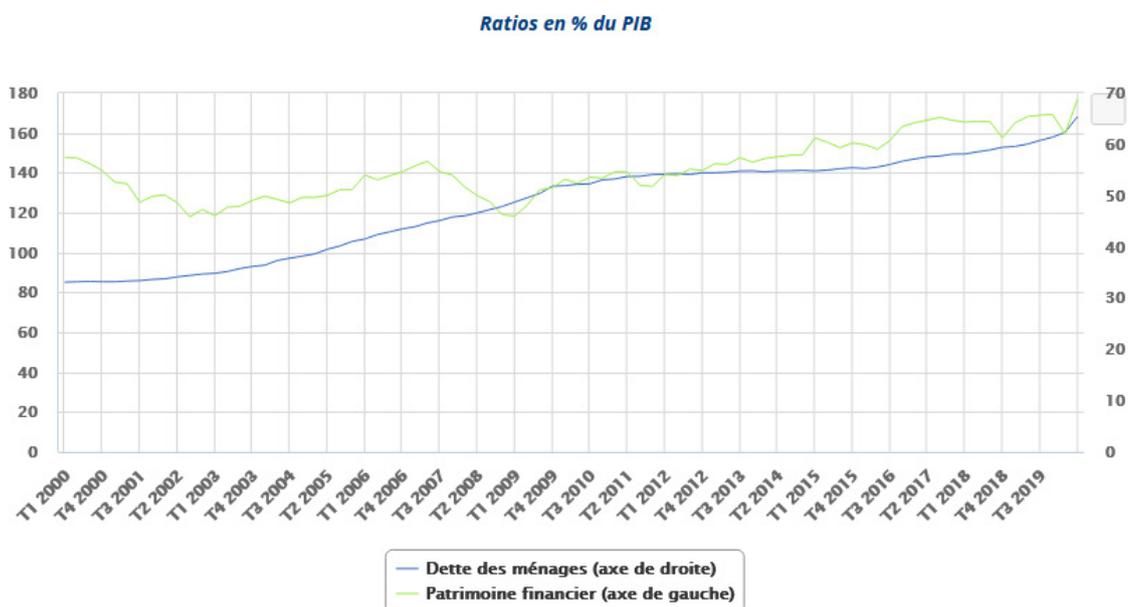
Les ménages modestes plus exposés lors d'une « seconde vague » de l'épidémie

Au total, la période de confinement a profondément modifié les **comportements d'épargne et de consommation**. Depuis le début du déconfinement, on ne peut pas parler d'un retour progressif à la normale.

[...] Les auteurs de l'étude suggèrent qu'un « soutien beaucoup plus franc aux ménages les plus modestes, plus exposés aux conséquences économiques des mesures sanitaires, va très rapidement s'avérer nécessaire ».

Source : [La finance pour tous](#)

Document 9 - Taux d'endettement des ménages



Source : Banque de France – Statistiques – [Endettement des ménages et des SNF](https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers/endettement-des-menages-et-des-snf)
<https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne-et-comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers/endettement-des-menages-et-des-snf>

Document 10 - Crise sanitaire et endettement des ménages

La crise sanitaire actuelle liée à la pandémie de Covid-19 est susceptible d'avoir un impact non négligeable sur les revenus, le patrimoine, les comportements d'épargne et de consommation des ménages. S'il n'est pas possible de connaître aujourd'hui l'ampleur et la durée du choc, il est probable qu'il affectera les ménages différemment en fonction de leur situation avant la crise et de la gravité avec laquelle les pays sont touchés.

Source : Banque de France - [Publications](#)

Document 11 - La procédure de lutte contre le surendettement

Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale, la France s'est dotée, dès 1990, d'une procédure permettant d'apporter des solutions aux difficultés des particuliers surendettés. Des commissions administratives ont été créées au niveau départemental. La gestion de la procédure a été confiée aux succursales de la Banque de France.

Qu'est-ce que le surendettement ? C'est une situation dans laquelle une personne (ou un ménage) ne parvient plus à payer ses dettes (mensualités d'emprunts, découvert bancaire, loyer, autres factures, etc.). La personne peut alors avoir recours à une procédure spécifique : elle saisit la commission de surendettement de son département, dont le secrétariat a été confié à la Banque de France.

Qui peut bénéficier de la procédure de surendettement ? Cette procédure, gratuite, est réservée aux particuliers présentant un endettement personnel. Les personnes exerçant une activité professionnelle indépendante (artisan, agriculteur, profession libérale, etc.) doivent se tourner vers le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

Source : Banque de France – ABC de l'économie – [Le surendettement](#)

Retrouvez éducol sur



Consignes et organisation pratique

Il est essentiel que les élèves effectuent eux-mêmes les quelques calculs : à la calculatrice (pour savoir utiliser leurs fonctions) ou via un tableur. C'est par ailleurs l'occasion de les accoutumer à l'utilisation des fonctionnalités usuelles des calculs sous tableur. Le cours d'économie, au même titre que les autres cours, a une responsabilité de formation de l'élève à tous les outils numériques.

Pour aller plus loin

Suite possible

À la suite de cette séquence, il est possible de poursuivre l'étude des déterminants de l'épargne pour aller vers l'explication du lien épargne/revenu/patrimoine et l'interprétation de tableaux statistiques des répartitions du patrimoine.

Nous recommandons d'étudier les déterminants de la consommation après. L'avantage de les faire après l'épargne et le patrimoine, est que les revenus du patrimoine peuvent être intégrés à la réflexion sur la part consommée du revenu. L'étude du thème 3 peut se poursuivre ensuite notamment par l'analyse du pouvoir d'achat et de la structure de consommation.

Sitographie

- La finance pour tous. <https://www.lafinancepourtous.com/2020/09/07/coronavirus-les-francais-continuent-fortement-epargner/>. Mise à jour le 07/09/2020. Coronavirus : les Français continuent à fortement épargner.
- La finance pour tous. <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/epargne-et-placement/les-placements-des-menages/>. Mise à jour le 02/07/2020. Placements des ménages.
- La Banque de France. <https://www.banque-france.fr/statistiques/suivi-de-crise-covid-19/situation-financiere-des-menages-et-des-entreprises>. Statistiques. Suivi de Crise Covid-19. [Situation financière des ménages et des entreprises](#). Publié le 04/09/2020.
- Insee. Statistiques et études. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4801313>. Publié le 14/10/2020. Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages.

Retrouvez éducol sur



Éléments de réponse

Mission 1

Introduction aux propensions moyennes et marginales à consommer et à épargner

- Calculer :
 1. La propension moyenne à épargner du ménage en 2010.
 2. La propension moyenne à épargner du ménage aujourd'hui.
 3. La propension moyenne à consommer du ménage en 2010.
 4. La propension moyenne à consommer du ménage aujourd'hui.
 5. La propension marginale à épargner du ménage entre 2010 et aujourd'hui.
 6. La propension marginale à consommer du ménage entre 2010 et aujourd'hui.

Années	2010	2021
Revenu	25 000 €	50 000 €
Consommation	22 500 €	40 000 €
Épargne	2 500 €	10 000 €
Propension moyenne à consommer	$(22\,500 / 25\,000) \times 100 = 90\%$	$(40\,000 / 50\,000) \times 100 = 80\%$
Propension moyenne à épargner	$(2\,500 / 25\,000) \times 100 = 10\%$	$(10\,000 / 50\,000) \times 100 = 20\%$
Propension marginale à consommer	$[(40\,000 - 22\,500) / (50\,000 - 25\,000)] \times 100 = 70\%$	
Propension marginale à épargner	$[(10\,000 - 2\,500) / (50\,000 - 25\,000)] \times 100 = 30\%$	

- Définir :
 7. Les propensions moyennes à épargner et à consommer.

Une propension moyenne à épargner est la part du revenu qui est épargné par le ménage. Dans notre exemple, la propension moyenne à épargner est de 10% en 2010 et 20% en 2021. Cela signifie qu'en 2021, 20% du revenu du ménage était épargné.

Une propension moyenne à consommer est la part du revenu qui est consommé par le ménage. Dans notre exemple, la propension moyenne à consommer est de 90% en 2010 puis de 80% en 2021. Cela signifie qu'en 2021, 80% du revenu était consommé.

8. Les propensions marginales à épargner et à consommer.

La propension marginale à épargner est la variation de la part de revenu épargnée quand ledit revenu varie. Dans notre exemple, elle est de 30%, c'est-à-dire que l'augmentation de revenu entre 2010 et 2021 a été épargnée à hauteur de 30% : l'épargne est passée de 2 500 € à 10 000 € quand le revenu est passé de 25 000 € à 50 000 € → Cela représente 7 500 € d'épargne en plus quand le revenu augmente de 25 000 € ($7\,500 = 30\%$ de 25 000).

La propension marginale à consommer est la variation de la part de revenu consommée quand ledit revenu varie. Dans notre exemple, elle est de 70%, c'est-à-dire que l'augmentation de revenu entre 2010 et 2021 a été consommée à hauteur de 70% : 17 500 € consommés en plus quand le revenu augmente de 25 000 €, soit 70%.

- Déterminer les effets de la hausse du revenu sur le comportement d'épargne. On observe que l'augmentation du revenu participe à augmenter le volume d'épargne, mais pas la propension moyenne à épargner. En effet, on voit dans notre exemple que la propension moyenne à épargner de notre ménage passe de 10% à 20% avec l'augmentation du revenu entre 2010 et 2021.

Mission 2

L'impact du revenu sur le taux d'épargne : une vision macro-économique

- Calculer le taux d'épargne pour chaque quintile.

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble
Revenu disponible brut	21 919	31 406	39 822	50 424	82 846	45 283
Dépense de consommation	21 258	29 571	35 113	43 665	58 134	37 548
Épargne brute	661	1 835	4 709	6 759	24 712	7 735
Taux d'épargne (en %)	$(661/21\,919) \times 100 = 3,01\%$	$(1\,835/31\,406) \times 100 = 5,84\%$	$(4\,709/39\,822) \times 100 = 11,83\%$	$(6\,759/50\,424) \times 100 = 13,40\%$	$(24\,712/82\,846) \times 100 = 29,83\%$	$(7\,735/45\,283) \times 100 = 17,08\%$

- Comparer les taux d'épargne des cinq quintiles et montrer si l'arbitrage consommation épargne dépend du revenu. On constate que plus les individus sont aisés, plus leur taux d'épargne est élevé. On constate l'effet du revenu sur le comportement moyen d'épargne dans la population.

Cela nous montre que le niveau de revenu a un effet certain sur les propensions à épargner des individus. Mais on peut s'interroger sur l'application d'une tendance générale (macro) aux phénomènes particuliers (micro); d'autres facteurs peuvent expliquer l'épargne pour chaque ménage.

Mission 3

Le taux d'épargne selon les caractéristiques sociodémographiques

- Compléter les deux tableaux en calculant les taux d'épargne.

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Ensemble ménages ordinaires
Revenu disponible brut	30 100	48 148	56 081	54 975	43 330	33 503	45 283
Dépense de consommation	29 198	42 412	44 774	41 422	38 446	27 086	37 548
Épargne brute	902	5 736	11 307	13 553	4 884	6 418	7 735
Taux d'épargne (en %)	3,00%	11,91%	20,16%	24,65%	11,27%	19,15%	17,08%

Montant moyen annuel par ménage en 2011 en euros	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises et professions libérales	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble actifs	Ensemble retraités	Autres inactifs	Ensemble MÉNAGES ordinaires
Revenu disponible brut	50 441	86 827	75 775	52 120	37 930	41 101	54 233	33 178	25 890	45 283
Dépense de consommation	39 370	55 423	59 358	44 724	33 796	34 011	43 377	30 896	20 372	37 548
Épargne brute	11 071	31 405	16 418	7 396	4 133	7 090	10 856	2 282	5 518	7 735
Taux d'épargne (en %)	21,95%	36,17%	21,67%	14,19%	10,90%	17,25%	20,02%	6,88%	21,31%	17,08%

Retrouvez éducol sur



- En déduire qu'il existe d'autres facteurs que le revenu qui déterminent l'arbitrage consommation-épargne dans le partage du revenu.

On peut constater que le revenu n'est pas la seule variable expliquant l'arbitrage entre l'épargne et la consommation. En effet, des variables démographiques (âge) et sociales (profession) ont également un impact sur cet arbitrage.

On constate que le taux d'épargne augmente avec l'âge, or cela ne correspond pas toujours à une augmentation du revenu. En particulier on constate que l'épargne est particulièrement faible pour les moins de 30 ans qui désépargnent probablement pour investir dans leurs études alors qu'elle est particulièrement élevée pour les plus de 70 ans, probablement car ils épargnent pour un motif de transmission (héritage).

On constate également que les professions nécessitant une forte capacité d'autofinancement ont un taux d'épargne plus élevé que les autres professions relativement à leur revenu (agriculteurs et artisans, chefs d'entreprises...). On peut également faire ce constat pour les ménages les plus précaires, notamment les inactifs, et à un degré moindre les ouvriers.

On constate en fonction de l'âge et de la profession que les motifs de transmission, d'investissement et de précaution sont à prendre en compte lorsqu'on étudie l'arbitrage consommation-épargne.

Mission 4

Les fluctuations du taux d'épargne dans un contexte de crise

- Préciser les facteurs qui expliquent les fluctuations fortes du taux d'épargne des ménages depuis mars 2020.
 - Lors des deux périodes de confinement (mars-mai 2020 et octobre-décembre 2020), les commerces de détail « non essentiels » ont été pour partie fermés. Une grande partie des ménages s'est retrouvée dans la situation de ne pas pouvoir consommer, d'où la part plus importante du revenu affectée à l'épargne, notamment à l'épargne financière, souvent très liquide (comptes à vue, livrets...).
 - Une bonne partie de ces ménages a vraisemblablement préféré différer leur consommation dans un contexte plus favorable (épargne répondant à un motif de transaction ultérieure).
 - Enfin, les incertitudes pesant sur la situation économique a conduit une partie des ménages, notamment ceux qui en avaient la possibilité, à constituer une épargne de précaution (pour faire face à une éventuelle perte d'emploi ou à une hausse possible des prélèvements obligatoires...).
- Expliciter le court paragraphe suivant : « En 2022 et 2023, deux facteurs, outre le revenu, détermineraient le profil de la consommation : d'une part la possible constitution d'une épargne de précaution dans un environnement toujours dégradé sur le marché du travail ; d'autre part l'ampleur de la consommation du surplus d'épargne constitué en 2020 et 2021. Ces facteurs joueront en sens opposé [...] »

Le profil de la consommation envisagée en 2022 et en 2023 reste à ce jour très incertain. Cela dépend du volume de l'épargne de précaution que constitueront les ménages en 2022 et en 2023, pour faire face à un éventuel risque de perte d'emploi. Si ce volume est important, la consommation sera moindre. Dans le même temps, une partie de l'épargne constituée en 2020 a vocation à

être dépensée en 2022 et en 2023. On ne sait pas non plus si une frénésie de consommation s'emparera des ménages à l'issue de la crise sanitaire, ou si la consommation restera raisonnable, voire atone. Selon le contexte économique et sanitaire, ces facteurs, qui jouent en principe en sens contraire, s'équilibreront ou non.

- Hors contexte de crise sanitaire, et en s'appuyant sur le graphique 9, préciser la part du revenu disponible affectée à l'épargne. Indiquer les usages auxquels cette épargne est susceptible d'être destinée ?
La part du revenu disponible affectée à l'épargne est comprise entre 14 et 16%. Comme le rappelle le site lafinancepourtous.com, il existe classiquement trois grandes motivations d'épargne :
 - Mettre de l'argent de côté pour constituer une réserve en cas de difficulté : accident, problème de santé, perte d'emploi... C'est ce qu'on appelle le motif de précaution.
 - Mettre de l'argent de côté pour réaliser un projet, pour pouvoir effectuer, à terme et sans trop s'endetter, un achat impossible à réaliser avec son revenu courant (équipement du logement, projet de vacances, achat de voiture, achat d'un logement...).
 - Épargner pour constituer ou transmettre un capital ou une rente (épargne retraite, transmettre un patrimoine, aider ses enfants...).

Selon l'enquête menée par le Crédoc sur [la culture financière des Français](#) en novembre 2011, la moitié des placements a pour objectif de mettre de l'argent de côté en cas de difficulté. Cette priorité est régulièrement confirmée depuis.

- Comparer les évolutions des taux d'épargne entre les différents pays. On peut considérer que les profils d'évolution du taux d'épargne dans les six pays étudiés peuvent être regroupés en trois groupes distincts :
 - Deux pays au taux d'épargne faible (Royaume-Uni et Espagne). Les taux d'épargne étaient proches de 12% en 2009, ont diminué jusqu'à 6% en 2019 et atteignent désormais 12%.
 - Deux pays au taux d'épargne intermédiaire (États-Unis et Italie), qui depuis 2011 connaissent un taux d'épargne globalement stable et proche de 10 % du revenu disponible, pays qui depuis 2019 ont connu eux aussi un accroissement très sensible du taux d'épargne (14% pour l'Italie, 16% pour les États-Unis).
 - Enfin, la France et l'Allemagne, pays où historiquement le taux d'épargne est plus élevé (dans une plus forte mesure en Allemagne) : les taux d'épargne, hors contexte de crise s'élèvent respectivement à 15 et 18% environ. Dans un contexte de crise, les taux d'épargne se sont accrus de trois points, passant à 18% en France et 21% en Allemagne.

Retrouvez éducol sur



Mission 5

Le comportement des ménages dans un contexte de crise

- Repérer les différents choix effectués par les ménages (selon s'ils sont ou non aisés) pendant la crise.
 - Les ménages les plus pauvres (appartenant au 1^{er} décile en termes de répartition du revenu disponible moyen) ont accru leur consommation, réduit leur épargne (si tant est qu'ils en disposaient) et accru leur endettement.
 - Les ménages les plus aisés (appartenant au 9^{ème} ou au 10^{ème} décile en termes de répartition du revenu disponible moyen) ont accru leur épargne et ont pu, pour ceux qui le souhaitent et en avaient la possibilité, réduire leur endettement, par des remboursements de crédits.
- Identifier les raisons de ces choix.
 - En ce qui concerne les ménages les plus pauvres, le choix est avant tout contraint. Face à la baisse des revenus disponibles (travail à temps partiel contraint ou mise au chômage technique, perte des revenus de certains auto-entrepreneurs, disparition des activités complémentaires), les ménages n'ont eu d'autre choix pour survivre que de puiser dans leur épargne s'ils en disposaient et/ou de recourir à un surcroît d'endettement.
 - Les ménages les plus aisés disposaient quant à eux d'une plus grande latitude de choix. Ils ont pour un certain nombre épargné davantage, anticipant une éventuelle hausse des prélèvements obligatoires. Certains ont également pu profiter d'opportunités en matière d'épargne financière, sous forme de placements. Plus généralement, la quasi-totalité de ces ménages n'a pas été en mesure d'accéder à des dépenses de loisirs, auxquelles ils accèdent généralement (restaurants, loisirs, voyages, culture...), l'absence de consommation s'avérant dans cette perspective contrainte.
- Formuler des explications quant à l'impact de la crise sanitaire sur le comportement des ménages.

L'impact de la crise sanitaire a modifié le comportement des ménages en :

 - rendant ces derniers plus prudents, prudence illustrée par la hausse du taux d'épargne;
 - modifiant la structure de la consommation des ménages (cf. thème et/ou chapitre suivant);
 - mettant en exergue la fragilité des ménages disposant des plus bas revenus, d'où la nécessité pour les pouvoirs publics de mettre en place des dispositifs d'aide à ces derniers.

Mission 6

L'endettement des ménages, ou comment assurer la consommation même si les revenus sont insuffisants

- Expliquer le rôle de l'endettement des ménages.
Les principaux motifs d'endettement des ménages sont les suivants :
 - maintien d'un niveau de consommation permettant de subvenir aux besoins essentiels pour les ménages disposant de faibles revenus (cf. Étape 5 question 2)
 - acquisition de biens d'équipement durables (biens mobiliers)
 - investissement immobilier (résidence principale voire résidence secondaire)
- Expliquer par un raisonnement économique pourquoi la crise peut provoquer un risque de surendettement des ménages.
La diminution de l'activité économique, dans certains secteurs particulièrement touchés par la crise économique et sanitaire est susceptible d'engendrer des réductions du nombre de postes de travail, ainsi que des licenciements. C'est notamment le cas dans les secteurs du tourisme, du transport aérien, de la culture, de l'hôtellerie-restauration ou encore de l'événementiel (liste non exhaustive). La diminution du volume d'emplois et l'impossibilité de recouvrer un emploi pour certaines catégories de salariés génèreront une diminution du revenu disponible pour leurs ménages (par rapport à la situation antérieure à mars 2020). De ce fait, un nombre conséquent de ménages déjà endettés risque d'être dans l'impossibilité de faire face aux échéances de leurs différents crédits, et de se retrouver de ce fait dans une situation de surendettement.

Retrouvez éduscol sur

